



Morangis

• Commune du Grand Paris •

& VOUS

#267

Septembre / Octobre / Novembre / Décembre 2020



À LA UNE

Une rentrée inédite !



#267

Septembre / Octobre / Novembre / Décembre 2020

SOMMAIRE

- › Morangis en images • p 04
- VOTRE CONSEIL MUNICIPAL • p 08
- À LA UNE
- › De retour sur le chemin de l'école ... • p 10
- PROPRETÉ
- › Mobilisés pour la propreté • p 14
- SÉCURITÉ
- › Aire d'accueil des gens du voyage • p 16
- SÉNIORS
- › Une Ville attentive aux plus fragiles... • p 18
- SAISON CULTURELLE
- › La culture sur le devant de la scène... • p 20
- DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- › Agissez pour votre Ville • p 21
- PORTRAITS • p 22
- AU FIL DE L'INFO • p 24
- TRIBUNES D'EXPRESSION • p 26
- CONSEILS MUNICIPAUX • p 27
- PERMANENCES, ÉTAT-CIVIL • p 28
- AGENDA • p 30



Directeur de la publication : Brigitte Vermillet, Maire de Morangis | **Rédactrice en chef :** S. Maurice | **Rédaction et réalisation PAO :** Service communication - comm@morangis91.com - 01 64 54 28 28 | **Imprimeur :** Imprimerie Compiègne 01 53 35 95 15 | **Distribution :** RV Distribution | Imprimé à 6 900 exemplaires | **Crédits photos :** Mairie de Morangis, Shutterstock   

**Madame, Monsieur,
Chères Morangissoises, Chers Morangissois,**

À l'heure où j'écris ces lignes, deux mois se sont écoulés depuis notre élection. Deux mois au cours desquels votre nouvelle équipe municipale s'est immédiatement mise au travail au service des Morangissois.

C'est dans un contexte de crise de la COVID-19 et de période estivale que nous avons lancé les premières actions de notre programme : suppression de la piste cyclable avenue de la Cour de France ; mise en place d'un programme de sorties pour les familles privées de vacances ; installation du chapiteau au parc et ateliers découverte ; renfort du service propreté par une entreprise extérieure pour procéder au nettoyage des rues ; cours de renforcement scolaire pour les collégiens ; lancement des recrutements pour la Police Municipale ; ouverture de postes d'ATSEM dans les classes de moyenne section ; distribution de tickets service d'une valeur de 50€ pour les enfants en élémentaire ; création de la cellule de crise sanitaire pour préparer des réponses mieux adaptées et plus efficaces en cas de recrudescence de la COVID 19, tout autre incident qui viendrait impacter notre commune.

En matière d'urbanisme, nous avons reçu l'Etablissement Public Foncier dès juillet pour suspendre le projet des 800 logements de la zone des Sables porté par la précédente municipalité. Nous travaillons également avec les services de l'Etat et la direction départementale des territoires sur l'acceptabilité des projets d'urbanisme à venir dans le respect des contraintes réglementaires qui s'imposent à nous. Répondre à l'arrivée de nouveaux habitants par des programmes qualitatifs, doter la ville d'équipements adaptés sans déséquilibrer la mixité sociale indispensable sont autant de conditions qui mobilisent toute notre vigilance.

Pour une rentrée scolaire la plus sereine possible et avec le concours des agents des services, nous avons mis tout en œuvre, en appliquant le protocole sanitaire de l'Education Nationale, pour préserver la santé des élèves et des personnels lors de cette rentrée 2020-2021 hors normes. Si la situation sanitaire exigeait des mesures plus strictes, un plan de continuité

pédagogique serait mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Il ne faut pas oublier que beaucoup trop d'enfants ont perdu plusieurs mois de scolarité avec le confinement. Il nous faut à tout prix éviter que cette situation ne se reproduise.

Comme nous nous y sommes engagés, nous préparons un budget supplémentaire intégrant nos priorités en matière de fonctionnement et d'investissement ; nous lancerons en octobre une large concertation sur les rythmes scolaires avec les membres de la communauté éducative ; nous proposerons en novembre de nouveaux dispositifs de démocratie locale : comité de quartier, conseil des citoyens, conseil municipal des jeunes. C'est dans cet esprit de dialogue qu'en plus des rendez-vous assurés en Mairie, vous pourrez me poser directement vos questions grâce au numéro d'appel « Allô Mme le Maire » qui sera mis en place d'ici la fin de l'année.

Notre équipe est à vos côtés et au plus près de vos préoccupations. C'est un changement total de vision des relations entre les élus et la population mais aussi avec les agents municipaux sur lesquels nous nous appuyons pour porter nos politiques publiques. Ce sont 26 élus (9 maires-adjoints épaulés par 14 conseillers municipaux ayant reçu une délégation précise) qui reviendront régulièrement devant vous pour faire l'état de l'avancement des sujets que nous avons à cœur de faire évoluer.

Au fil des prochains mois, j'aurai plaisir avec les membres de la majorité à vous retrouver lors des événements à venir.

Cette rentrée spéciale ne doit pas gâcher les espoirs d'une nouvelle année scolaire, ensemble soyons mobilisés au service de la réussite des élèves et de notre ville.

Sincèrement vôtre

Brigitte VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du

Conseil Départemental de l'Essonne
 brigitte.vermillet  bvermilletpm



#1
Remise en forme au parc

Chaque samedi, les Morangissois ont partagé des séances de sport en plein air dispensées par des professionnels. Zumba, aérobic, taekwondo. Le programme changeait toutes les trois semaines pour des séances dynamiques et toujours dans la bonne humeur.



#2
Activités d'été

Pendant deux mois, les accueils de loisirs ont proposé des activités et des sorties aux enfants ne partant pas en vacances. Les plus jeunes ont même pu profiter de Wissous plage au mois d'août, grâce à un accord conclu entre les deux mairies.



#3
Le jeudi, c'est sortie

La nouvelle Municipalité pense aux familles qui sont restées à Morangis. Au mois d'août, une sortie gratuite a été organisée chaque semaine pour les Morangissois. Petits et grands ont pu découvrir Paris en bateaux-mouches, la plage de Deauville ou encore le domaine de Chamarande.



#4 et 5
Un été sportif et animé

Les jeunes morangissois ont pu se défouler tout l'été lors des stages multisports et les sorties organisées par l'Espace Ados.



#8 et 9
Le Temps des révisions

Cet été, les enfants morangissois du CM2 au Collège, ont pu profiter des cours de soutien et de renforcement scolaire gratuits. Une opération qui sera reconduite aux prochaines vacances.

#6 et 7
Commémorer la libération

Le 24 août, les élus et les associations d'anciens combattants ont commémoré le 76^e anniversaire de la libération de Morangis sur le parvis de l'espace Saint-Michel. Avec la participation de M. Cousson 98 ans, ancien combattant de la 2^e division blindée, qui malgré ce contexte difficile, nous a fait l'honneur de sa présence comme chaque année.





**#10 et 11
Inauguration du
Parking à vélos**

Le 6 septembre 2020, le nouveau parking à vélos est ouvert place Lucien Boilleau. 19 places dont 2 places pour les vélos électriques sont à votre disposition. *Plus d'informations sur le site de la ville. Inscription en mairie.*

**#12 et 13
Des mardis festifs au parc**

Privés de barbecues en raison des normes sanitaires liées à la Covid-19, les mardis d'été ont tout de même une nouvelle fois fait le plein. Les Morangisais enthousiastes se sont rendus chaque mardi au parc Saint-Michel pour profiter des animations et d'un pique-nique en famille ou entre amis.

**#14
Café lecture**

Les férus de lecture de la Médiathèque ont partagé leurs trouvailles littéraires de l'été lors de ce café lecture mensuel et ouvert à tous.

**#15 à 17
Forum des associations
et de la Ville**

Les Morangisais se sont retrouvés pour l'incontournable et de la Ville, dimanche 6 septembre au parc et espace Saint-Michel. Une belle journée sportive, conviviale et festive grâce aux nombreuses associations présentes et leurs démonstrations en plein cœur du parc Saint-Michel.



**#18 et 19
Chantier jeunes**

Les jeunes morangisais de l'Espace ados ont bien œuvré cet été sous le soleil breton de Lézardieux. Au programme rénovation de la salle orange ! Ponçage, nettoyage, peinture, papier peint... Un grand bravo à eux !



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Votre nouvelle Municipalité : samedi 4 juillet, le Conseil municipal a élu **Brigitte Vermillet** comme **Maire de Morangis**, ainsi que l'ensemble de ses adjoints. Trente-trois conseillers municipaux ont pris leurs fonctions pour un mandat de six ans.



Brigitte VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du
Conseil Départemental de l'Essonne
f [brigitte.vermillet](#) t [bvermilletpm](#)

EXTRAIT DU DISCOURS D'INSTALLATION

« Il aura fallu que s'écoulent 230 années et quelques révolutions entre 1790, date de la nomination de François Grondard (1^{er} Maire de Morangis) et l'élection d'une femme à la tête de notre ville en 2020. Élu local, le plus beau des mandats, le plus difficile aussi. Être à vos côtés quelles que soient les circonstances, c'est là tout le sens de notre engagement. Ce matin je suis émue de retrouver mes colistiers avec lesquels nous avons mené campagne, de partager ce grand moment de bonheur et de responsabilité pour chacun d'entre nous et je veux leur rendre hommage. Nous avons été élus sur un programme mais avec humilité, nous allons être amenés à renforcer les priorités pour tenir compte d'une situation particulière, adapter notre budget, faire des choix mais toujours guidés par l'intérêt général. Dès lundi, nous allons nous employer à mettre en place les mesures ajoutées à notre programme à l'issue de cette période éprouvante pour permettre aux Morangisais de profiter d'un bel été en ville et découvrir les loisirs en Essonne ; mettre en place des animations toutes générations ; accompagner les enfants dans le renforcement scolaire ; ouvrir les jobs d'été à un plus grand nombre de jeunes ; installer rapidement le centre ressources jeunesse. Merci pour votre confiance, vivre ces moments d'installation du conseil Municipal est un honneur et une grande émotion».

Brigitte Vermillet

Liste majorité municipale :
Passion Morangis, Agir vraiment



Monique CANCELON
Maire-adjointe
Action sociale,
prévention santé
et devoir de mémoire



Jean-Marc DUFOUR
Maire-adjoint
Urbanisme et travaux
Vice-Président
Grand-Orly Seine Bièvre



Marie HAMIDOU
Maire-adjointe
Vie éducative
et relations avec les familles



Robert ALLY
Maire-adjoint
Finances locales
et commande publique



Jeannette BRAZDA
Maire-adjointe
Écologie urbaine
et protection animale



Jean-Jacques LEGRAND
Maire-adjoint
Sports



Quynh NGO
Maire-adjointe
Mobilités et déplacements
et nouvelles technologies



Pascal LEROY
Maire-adjoint
Vie associative



Martine MUSA
Maire-adjointe
Culture



Michel RIEGERT
Conseiller municipal
Délégué budget
et patrimoine



Josiane GONZALEZ
Conseillère municipale
Déléguée vie économique,
commerce et artisanat



Claude DELOBEL
Conseiller municipal
Délégué tranquillité
publique et sécurité



Albert BOSSI
Conseiller municipal
Délégué civisme
et citoyenneté



Philomène PINTO
Conseillère municipale
Déléguée séniors
et échanges
intergénérationnels



Yvon COADOU
Conseiller municipal
Délégué animation locale



Paulo RAMOS
Conseiller municipal
Délégué jumelage
et relations extérieures



Serge HOUZIEL
Conseiller municipal
Délégué espace public,
voirie et circulation



Daniel GIZZI
Conseiller municipal



Fabienne RIQUART
Conseillère municipale
Déléguée démocratie
participative et vie des quartiers



Thierry HORDEUX
Conseiller municipal
Délégué partenariats
sportifs



Emmanuelle DI MAMBRO
Conseillère municipale
Déléguée temps
périscolaires



Laureen OLIVERES
Conseillère municipale
Déléguée jeunesse



Caroline DELAIRE
Conseillère municipale
Déléguée petite
enfance



Samira EL HADDAD
Conseillère municipale
Déléguée dialogue
social et personnes en
situation de handicaps



Dany CAMACHO
Conseiller municipal

ÉLUS D'OPPOSITION

Liste Morangis pour tous



Michel SIGNARBIEUX
Conseiller municipal



Zohra TOUALBI
Conseillère municipale



André PEREIRA
Conseiller municipal



Mathilde GOUJON
Conseillère municipale



Arnaud Ndong ESSONO
Conseiller municipal



Carole PERSONNIER
Conseillère municipale



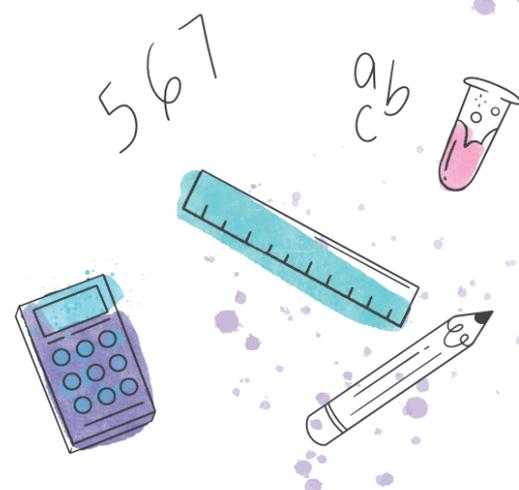
Xavier DUGOIN
Conseiller municipal

ÉLUS D'OPPOSITION

Liste : Une nouvelle énergie pour Morangis

De retour sur le chemin de l'école

C'était une rentrée particulière pour les 1578 écoliers morangissois. Après deux mois de confinement et une reprise des classes à effectifs réduits au mois de mai, l'ensemble des enfants a retrouvé le chemin de l'école, le 1^{er} septembre. La nouvelle Municipalité a tout mis en œuvre pour assurer aux écoliers et à leurs parents une rentrée sereine notamment avec de nouvelles aides à la scolarité. Elle a tenu à rencontrer dès son investiture, les directrices d'écoles et l'inspectrice de l'Éducation Nationale pour échanger sur l'éducation à Morangis et s'assurer qu'aucune classe ne soit fermée pour cette rentrée.



● CHIFFRES DE LA RENTRÉE

- École maternelle des HIRONDELLES
229 élèves / 8 classes
- École maternelle des ACACIAS
219 élèves / 8 classes
- École élémentaire Édouard HERRIOT
393 élèves / 15 classes
- École élémentaire Louis MOREAU
388 élèves / 15 classes + 12 élèves en CLIS
- École Nelson MANDELA
Maternelles : 150 élèves / 6 classes
Élémentaires : 187 élèves / 7 classes



Madame le Maire, est passée dans les écoles de la Ville pour saluer et encourager les écoliers ainsi que les équipes pédagogiques en ce premier jour de classe très particulier.



CHOIX DE L'ACCUEIL APRES L'ÉCOLE



Les enfants, scolarisés en école élémentaire, restant après 16h30 ont désormais deux choix : suivre l'aide aux devoirs encadrée par les enseignants ou rejoindre l'accueil post-scolaire et profiter des activités préparées par les animateurs de la Ville. **Il n'est donc plus obligatoire de suivre l'aide aux devoirs après l'école.** Chaque famille pourra choisir son mode de garde post-scolaire en fonction des besoins de l'enfant.

► **Accueil post-scolaire : de 16h30 à 19h, tarification au quotient familial**

APPRENDRE EN TOUTE SÉCURITÉ

La COVID-19 circulant toujours sur le territoire, la Ville poursuit ses efforts pour assurer la sécurité des enfants à l'école. Ainsi, les mesures mises en place au mois de mai sont maintenues. Un sens de circulation est signalé au sol pour éviter aux classes de se croiser et les tables sont espacées. Le personnel éducatif et d'encadrement fait preuve de pédagogie pour aider les enfants à respecter les règles de distanciation et d'hygiène notamment avec un lavage des mains très régulier.

Au cours de l'été, l'ensemble des écoles a été entièrement désinfecté par les services de la Ville. Les équipes de nettoyage restent mobilisées au quotidien pour assurer une reprise des cours en toute sécurité.

Les équipes de restauration se sont organisées pour respecter le protocole sanitaire et les distances de sécurité. Les réfectoires sont désinfectés entre chaque service.



Masque obligatoire aux abords des écoles dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrées et de sorties scolaires sur arrêté préfectoral.





Les sols de l'école Louis Moreau ont été rénovés cet été par les agents des services techniques.



Depuis 2019, l'école primaire Nelson Mandela s'agrandit avec la création de six nouvelles salles de classes.

TRADITIONNELS TRAVAUX DE L'ÉTÉ

En plus des travaux de désinfection, les services ont opéré tout l'été des travaux de rénovation (peintures, réparations...) dans les écoles pour que les enfants retrouvent un environnement de travail optimal. Le plus gros chantier se trouvait à l'école Louis Moreau où le sol du réfectoire a été intégralement changé.

À l'école Nelson Mandela, pour faire face à l'augmentation de la population dans le secteur, les travaux d'extension de l'établissement se poursuivent. Ils seront terminés en 2021.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES POUR TOUS

Les écoliers d'élémentaire auront une nouvelle fois accès cette année à des activités périscolaires gratuites pour tous après la classe à 15h. Les enfants ont aussi l'occasion de pratiquer une activité extrascolaire sur le temps périscolaire, c'est-à-dire de pratiquer la même activité, le même jour, toute l'année dans les mêmes conditions qu'en club. Quinze activités sont proposées parmi lesquelles le judo, le tennis de table, le théâtre ou encore le violoncelle.

.....
Dès le mois d'octobre, l'équipe municipale organisera une concertation avec les parents et la communauté éducative pour décider du maintien ou de la modification des rythmes scolaires actuels.

DES ATSEMS EN PLUS POUR NOS MATERNELLES

Afin d'offrir un environnement serein aux plus petits et leur permettre de mieux évoluer durant leur parcours à l'école maternelle, la Municipalité a augmenté les effectifs d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).



Parole d'élue



Marie Hamidou,
 Maire-adjointe à la vie éducative
 et relations avec les familles

Comment la nouvelle Municipalité a-t-elle préparé cette rentrée 2020 ?

« Nous avons conscience que cette rentrée est compliquée pour les familles après le long confinement du printemps et la COVID-19 toujours présente. Notre objectif est de faciliter la vie des familles, notamment avec des aides, et assurer une sécurité maximale pour les enfants et l'équipe encadrante en restant vigilant sur l'évolution de la situation sanitaire et en maintenant les mesures d'hygiène strictes et de sécurité déjà en place ».

Quelles sont les nouveautés ?

« Une aide financière exceptionnelle pour l'année 2020/2021, de 50€ a été attribuée à chaque écolier Morangisais d'élémentaire, qu'il soit scolarisé à Morangis ou dans une autre ville. Nous savons que dans ce contexte de crise, les familles ont dû faire face à des dépenses imprévues. C'est notre volonté de les aider, en mettant tout le monde sur un pied d'égalité avec la même aide pour chacun. Ensuite, nous avons remis en place l'accueil de loisirs après l'école dès 17h afin de s'adapter aux emplois du temps de chaque famille ».

Quels sont les projets en matière d'enfance et d'éducation ?

« Nous sommes fondamentalement convaincus que l'école est un socle indispensable sur lequel tout le monde doit pouvoir s'appuyer. Nous souhaitons être à l'écoute des familles et de leurs besoins de manière concrète. Dans les prochains mois, nous allons lancer une consultation sur les rythmes scolaires. Nous avons également rencontré le corps enseignant afin de construire avec eux un projet commun. Nous avons tous pour objectif la réussite et l'évolution sereine de nos enfants ».



50€ pour les fournitures scolaires

Début septembre, les familles morangisaises ont apprécié ce coup de pouce financier et sans condition de ressource. Alors que la rentrée est synonyme de dépenses, particulièrement pour ce qui est des fournitures scolaires, la Municipalité soutient les familles avec la mise en place d'un bon d'achat rentrée destiné à tous les écoliers d'élémentaire Morangisais. D'une valeur de 50€, ce chèque financé par la Caisse des écoles et le CCAS a été remis aux familles lors du Forum des associations le 6 septembre 2020. Les parents non-présents au Forum peuvent venir le récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

Mobilisés pour la propreté de Morangis

C'est une forte attente de nos concitoyens, la nouvelle Municipalité s'engage pour la propreté de Morangis. Cet été, elle s'est fortement mobilisée pour opérer un grand nettoyage et désherbage des rues par quartiers et au niveau de la zone industrielle, afin de débiter la rentrée de septembre 2020 du bon pied. Les Morangissois ont également un rôle à jouer pour conserver une ville où il fait bon vivre.



OBJECTIF PROPRETÉ ET DÉSHERBAGE POUR LA RENTRÉE

Dès son installation, le premier objectif de la Municipalité a été de rendre la ville propre et agréable à vivre aux Morangissois.

Tout au long du mois d'août, les services de la Ville, renforcés par une entreprise spécialisée ont assuré le désherbage des trottoirs, des bas de murs et des pieds d'arbres sur la grande majorité des rues de la commune.

Des actions de nettoyage complet aussi bien au niveau du ramassage des feuilles, tombées en masse à cause de la canicule, que des déchets ont été menées.

À la rentrée de septembre, les habitants retrouvent donc une ville propre et au cadre de vie plus agréable.

ZÉRO PRODUIT CHIMIQUE

La Municipalité tient à entretenir la Ville de manière responsable et respectueuse de l'environnement. Aussi, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour le nettoyage ou le désherbage des rues. Aussi, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour le nettoyage, ni pour le désherbage qui est effectué par actions mécaniques désherbeuses, débroussailleuses.

J'entretiens mon trottoir !



AVANT



APRÈS

LE RÔLE IMPORTANT DES MORANGISSOIS

Conserver ce cadre de vie est toutefois une action collective. Les Morangissois doivent en effet se saisir du problème et prendre conscience du rôle fondamental qu'ils ont à jouer dans la propreté de leur Ville.

Il est toujours important de rappeler que l'entretien du trottoir devant son habitation est de la responsabilité de l'habitant.

Au quotidien, il est également nécessaire que chacun se mobilise pour mettre ses déchets dans les poubelles. Les débris, masques, mégots, déjections canines ont souvent tendance à apparaître sur les trottoirs et dans les caniveaux créant une pollution importante pour l'environnement tout en dégradant le cadre de vie.

.....
 La Ville appartient à tous, il appartient à chacun d'en prendre soin. La Ville se mobilise pour ses habitants mais c'est avec la participation de tous que la situation évoluera.



PAROLES D'AGENTS

Jean-Christophe Mattrat, Kevin Nleme de l'équipe propreté et leur responsable Romain Maillard nous parlent de la propreté à Morangis.

Quelles actions ont été mises en place à Morangis concernant la propreté ces deux derniers mois ?
 « La Ville avait pris du retard en la matière, notamment au niveau du désherbage, qui se fait généralement au printemps et qui correspondait cette année au confinement. Pendant cette période nous avons essentiellement agit pour des services de première nécessité. Tout l'été nous nous sommes attachés à « remettre la ville en état » pour la rentrée ».

Que représente l'action de l'équipe municipale de propreté au quotidien ?
 « Morangis, c'est 58 km de voirie à nettoyer, 150 poubelles de ville à vider. Nous ramassons l'équivalent de trois gros containers par jour tous les mois. Nous sommes en action chaque jour pour la propreté de la ville ».

Quel rôle peuvent jouer les Morangissois ?
 « Il est fondamental que chacun y mette du sien et veille à mettre ses déchets dans les poubelles. L'espace public appartient à tous les Morangissois et il est du devoir de chacun d'en prendre soin. La majeure partie des déchets que nous ramassons est due à des incivilités. Par exemple, sur une opération de nettoyage de la rue du Général Leclerc, nous collectons en moyenne vingt à trente masques jetés par terre ».

Aire d'accueil des gens du voyage

L'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a fait réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage, l'aire d'accueil des gens du voyage Morangis/Paray-Vieille-Poste située à Morangis Voie du Cheminet. Cette aire est gérée par le SYMGHAV (syndicat mixte pour la gestion de l'habitat voyageurs).



Madame le Maire et la Police se sont rendus sur place pour remettre l'ordonnance exécutoire.



Le règlement intérieur précise que l'aire d'accueil fait l'objet d'une fermeture annuelle d'une durée minimum de deux semaines au cours de la période estivale (prévue entre le 1^{er} juin et le 31 août).

Cette période de fermeture permet de réaliser les travaux de remise en état qui s'imposent chaque année sur le site.

La gestion de l'aire d'accueil a été particulièrement difficile depuis plusieurs mois. Les gens du voyage présents sur le site ayant fortement dégradé depuis le mois de février les lieux mais également les installations riveraines de la déchetterie voisine gérée par le Siredom.



Local d'entretien de l'aire d'accueil.

Par un arrêté en date du 25 juin, le syndicat a décidé de fermer l'aire pour plus de quatre semaines, du 29 juillet au 31 août 2020 et ce au regard de l'ampleur des travaux à réaliser sur le site pendant l'été : remplacement des portes des modules sanitaires, remise en état des tableaux électriques, de l'éclairage et du chauffage électrique mais aussi de la plomberie, des chauffe-eaux, des kitchenettes, des douches. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à environ 120 000 €.

Cet arrêté a été porté à la connaissance des familles présentes sur l'aire d'accueil. Malgré les nombreuses relances, les familles ont refusé de quitter l'aire.



L'aire du voyage a été fermée afin de réaliser les nombreux travaux de rénovation et de nettoyage.

Le juge des référés du Tribunal administratif de Versailles a été saisi afin qu'il ordonne l'expulsion de toutes les personnes qui occupent sans droit ni titre l'aire d'accueil de Morangis et au regard des nombreuses dégradations dont certaines font peser des risques sérieux en matière de sécurité.

D'autre part, le maintien des caravanes et véhicules durant la période de fermeture annuelle pour travaux a été de nature à entraver le déroulement des travaux nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement qui a vocation à accueillir d'autres familles à compter de la rentrée scolaire.

Enfin, les occupants sans titre ne se sont pas acquittés de l'indemnité d'occupation et des sommes à leur charge au titre de l'eau et de l'électricité (14 000 € dus au SYMGHAV).

Le 24 août, Mme le Maire a été destinataire de l'ordonnance d'expulsion de toutes les personnes occupant sans droit ni titre l'aire d'accueil de Morangis avant le 25 août à 12h. Accompagnée de la Police Municipale et Nationale, elle s'est rendue sur place pour remettre l'ordonnance exécutoire.

À l'issue de vifs échanges et tentatives d'intimidation habituelles en direction des autori-

tés, la détermination des élus, du SYMGHAV et de notre intercommunalité a conduit les familles à partir. Le lendemain à 12h, l'aire d'accueil était vidée de ses occupants et laissée dans un état de destruction avancée.

Aux montants des travaux de remise en état, il faut ajouter les frais de nettoyage des déjections humaines au cours des mois de juillet et août. Voie du Cheminet et sur le stade pour un montant de 38 626 €.

L'aire est donc fermée pour une période indéterminée, le temps de la remise en état et de valider les inscriptions de nouvelles familles.

Une Ville attentive aux plus fragiles

Alors que la crise sanitaire de la COVID-19 se poursuit, la Ville est particulièrement attentive au bien-être de ses seniors. Des actions sont mises en place pour rester au plus près de leurs préoccupations et assurer un accompagnement adapté à leurs besoins. La convivialité n'est cependant pas oubliée avec des événements festifs au programme.

PLUTÔT BANQUET OU COLIS DE FIN D'ANNÉE ?

Compte tenu de la situation sanitaire incertaine, le banquet annuel des seniors ne pourra avoir lieu que sous un format très adapté avec un spectacle et sans animation dansante. La distanciation et le port du masque devront être respectés lors des déplacements.

Afin de recueillir l'avis des seniors sur le sujet, un courrier leur a été adressé pour qu'ils se prononcent entre le banquet adapté ou le colis de fin d'année.

► **Morangissois de 65 ans et +. Inscription en Mairie ou sur www.morangis91.com avant le 21 septembre.**

UNE CELLULE DE CRISE POUR RÉPONDRE À L'URGENCE

Afin de protéger au mieux nos aînés et l'ensemble de la population, la nouvelle Municipalité a installé une cellule de crise spécialisée, prête à agir en cas de nouvelle crise sanitaire.

Composée d'élus, d'agents communaux et de spécialistes de terrain, cette cellule va faire le bilan des actions instaurées pendant la crise de la COVID-19 et mettre en place des protocoles précis afin de répondre aux situations d'urgence de manière efficace en restant au plus proche des besoins des habitants.



IMPORTANT

Pas de restaurant communal, ni de club en septembre.

Par mesure de sécurité, le restaurant communal et le club du 3^e âge ne réouvriront pas leurs portes au mois de septembre. Les seniors peuvent espérer une ouverture en octobre, qui sera toutefois conditionnée à l'évolution de la situation sanitaire.



Semaine Bleue

Du 5 au 10 octobre 2020



SEMAINE BLEUE ENTRE DÉTENTE ET PRÉVENTION

Pour cette semaine réservée aux seniors, la Ville et l'agglomération ont préparé un programme varié. Tous les ateliers sont gratuits et sur inscription auprès du Guichet unique ou au 01 64 54 28 28

MARDI 6 OCTOBRE / 14h30

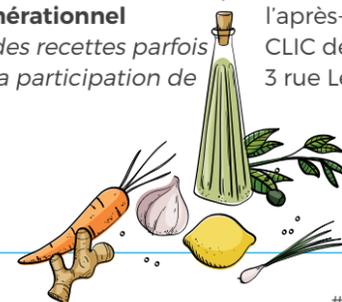
Espace Saint-Michel
« De Louans à Morangis »
Conférence
Animée par Michel Boilleau
Suivie d'un goûter.

MERCREDI 7 OCTOBRE / 14h

Espace Saint-Michel
Recettes d'antan
Atelier intergénérationnel
pour déguster des recettes parfois oubliées. Avec la participation de l'Espace Ados.

JEUDI 8 OCTOBRE

9h30, 11h30, 14h et 16h (4 ateliers)
« Les bonnes pratiques pour une alimentation adaptée »
Atelier cuisine
Proposé par le CLIC des Portes de l'Essonne, le Conseil départemental et Silver Fourchette.
Transport assuré uniquement l'après-midi.
CLIC des Portes de l'Essonne, 3 rue Lefevre Utile, Athis-Mons



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 5 OCTOBRE
Places limitées compte tenu des mesures sanitaires en vigueur

VENREDI 9 OCTOBRE

14h30 et 15h30
Espace Saint-Michel
Initiation à la tablette
Atelier pour se familiariser avec l'outil numérique.
En partenariat avec le MJC Relief

SAMEDI 10 OCTOBRE / 15h30

Espace Saint-Michel
Les Morangissois conviés à écouter la chorale intergénérationnelle
Concert - entre les résidents des structures d'accueil des seniors et de l'école de musique.
Suivi d'un goûter.



La culture sur le devant de la scène

La Ville a préparé un programme culturel riche et éclectique pour la saison 2020/2021, avec une variété d'arts représentés et des programmations pour tous les âges. La Municipalité souhaite amener la culture au centre de Morangis et la rendre accessible au plus grand nombre. Retrouvez ces rendez-vous chaque mois dans vos boîtes aux lettres.

8 SPECTACLES GRATUITS
7 spectacles Hors les murs et un à Morangis

Pour s'évader, rêver, s'amuser, pas besoin d'aller bien loin. Tout autour de Morangis, des salles offrent des programmations culturelles pour tous les goûts. La Ville les rend accessibles à tous en proposant **50 places gratuites** sur une série de 8 spectacles. Musique, danse, humour, faites votre choix.

CONDITIONS
50 places gratuites par date.
Réservés aux Morangissois
(présenter un justificatif de domicile).
Une date par habitant.
Réservation au service animation locale 01 64 54 28 28
ou sur www.morangis91.com



Cette programmation peut évoluer en fonction de la situation sanitaire liée à la COVID-19. Le port du masque est à l'heure actuelle toujours obligatoire dans les lieux fermés tels que les salles de spectacle.



Cendrillon
DIM. 17 JANVIER 2021 / 15h
Théâtre de Longjumeau
Danse classique
Grand ballet de Kiev

Natchav
VEN. 12 FÉVRIER 2021 / 20h30
Espace J. Lurçat, Juvisy-sur-Orge
Théâtre d'ombres-musique
Compagnie Les ombres portées

Folia
SAM. 6 MARS 2021 / 20h30
Espace J. Lurçat, Juvisy-sur-Orge
Danse hip-hop
Compagnie Pôle en scènes Mourad Merzouki

Brut
SAM. 3 AVRIL 2021 / 20h
Théâtre de Longjumeau
Humoriste
Jean-Luc Lemoine (ancien Morangissois)

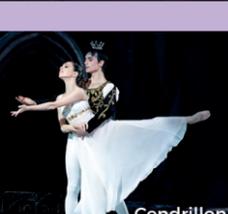
Plaidoiries
MAR. 4 MAI 2021 / 20h30
Espace P. Amoyal, Morangis
Théâtre
Avec Richard Berry

À vos souhaits
JEU. 22 OCTOBRE 2020 / 20h
Théâtre de Longjumeau
Comédie
Avec Bernard Menez

COMPLET

Les Tambours de Brazza
SAM. 21 NOVEMBRE 2020 / 20h30
Espace A. Poher, Ablon-sur-Seine
Musique
Compagnie Kikulu retour aux sources

L'idéal club
VEN. 4 DÉCEMBRE 2020 / 20h30
Espace J. Lurçat, Juvisy-sur-Orge
Music-hall
Compagnie 26 000 couverts



Agissez pour votre Ville



À l'écoute de ses habitants, la Municipalité souhaite intégrer les Morangissois dans les processus de décision à travers des conseils dont ils seront les principaux acteurs. Les idées, les projets, faire avancer la Ville, tout cela se construit avec les habitants. Ils sont les meilleurs experts de leur ville.

COMITÉ DE QUARTIER



À l'écoute de ses habitants, la municipalité souhaite intégrer les Morangissois dans les processus de décision à travers des conseils dont ils seront les principaux acteurs.

Comité de quartier, relais entre vos élus, la Ville et vous : Véritable espace d'échanges et de concertations, ouvert à tous les Morangissois qui veulent faire vivre leur quartier dans le respect des valeurs de liberté, égalité et fraternité. Vous connaissez votre rue, votre quartier. Vous avez des idées et vous souhaitez agir concrètement, rejoignez votre comité de quartier pour construire ensemble un meilleur cadre de vie.

► Pour rejoindre l'un de ces conseils :
inscrivez-vous sur www.morangis91.com
ou une boîte à idées est mise à disposition en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Vous êtes un jeune Morangissois, entre 12 et 20 ans, étudiant ou en activité ? Rejoignez le Conseil municipal des jeunes !

Ouvert à tous les jeunes Morangissois scolarisés dans la commune ou à l'extérieur, en activité ou en apprentissage, aidez les autres adolescents à devenir des citoyens responsables et à évoluer dans votre Ville, avec votre Ville !

Participez à de véritables temps d'échanges et de paroles lors des Conseil municipaux et proposez vos idées directement à vos élus pour faire bouger les choses : rejoignez le Conseil municipal des jeunes !

CONSEIL DES CITOYENS



Participez au conseil des citoyens, constitué de 10 Morangissois tirés au sort d'après la liste électorale (à partir de 18 ans) et de 10 habitants volontaires (13 à 17 ans et résidences personnes âgées).

Une représentation de tous les habitants de la ville sera recherchée (tous les âges, toutes les nationalités...) et autant que possible la parité femmes/hommes. Représentez activement les habitants de votre Ville.

Le conseil des citoyens sera un véritable espace d'échanges, d'analyses, de débats et de propositions qui favoriseront le dialogue intergénérationnel entre tous les Morangissois. Inscrivez-vous au Conseil des citoyens et participez activement à la vie de votre ville lors des réunions trimestrielles !

Un petit air de vacances avec les sorties du jeudi

Cet été, la Ville a pensé aux Morangissois qui ne partaient pas en vacances. Pour animer l'été, quatre sorties gratuites ont été organisées chaque jeudi du mois d'août. Une initiative qui a enthousiasmé les habitants à l'image de Ghania, Michelle, Maryvonne et Claudine, quatre retraitées de la résidence des Girandières. Le 27 août dernier, en attendant le car qui les emmène au domaine de Chamarande, les quatre copines échangent

des souvenirs de leur sortie à Deauville, quinze jours plus tôt. Raviées de l'action mise en place par la nouvelle municipalité durant ce mois d'août, elles ont pu bénéficier d'une seconde sortie grâce à la liste d'attente. « Comme ça nous a fait du bien de voir la mer ! », s'enthousiasme Michelle. « Ça nous change de nos habitudes, on sort, on voit des familles de tous les âges. On est contentes car on a pensé à nous », ajoute Claudine.



Ghania, Michelle et Maryvonne prêtes pour leur journée à Chamarande

Les mousquetaires des temps modernes

Qui n'a jamais rêvé de se prendre pour Zorro ou d'Artagnan en maniant l'épée ? C'est maintenant possible grâce à la section loisir d'escrime artistique qui s'est ouverte à Morangis à la rentrée de septembre avec la troupe multi-championne du monde La garde des Lys. Pour Fabrice Linqué, professeur et champion du monde 2016 en solo, l'escrime artistique représente « l'escrime des combats de films de cape et d'épée. C'est un mélange technique et artistique puisque contrairement à l'escrime classique, les combats sont chorégraphiés. Il n'est pas question d'affrontement mais plutôt de cohésion d'équipe. Il

faut également développer son jeu d'acteur pour apporter le maximum de divertissement au public ». Depuis près de 15 ans, La garde des Lys joue ses spectacles partout en France, majoritairement dans des fêtes médiévales ou des événements historiques. Elle étend aujourd'hui son champ d'activité en proposant à des novices de découvrir cet art original. Une section loisir ouvrira ainsi en novembre au sein du Cercle d'escrime de Chilly-Mazarin/Morangis. Selon Fabrice Linqué, l'activité s'adresse « aux grands enfants qui rêvaient de se prendre pour Zorro ou Pirates des



Fabrice Linqué, professeur du cercle d'escrime de Chilly-Mazarin/Morangis

caraïbes ». Ouvert à tous à partir de 18 ans, l'escrime artistique ne nécessite pas de déjà savoir manier l'épée. « Tout est dans le plaisir de l'imaginaire et du spectacle ».

Contact : Fabrice Linqué 06 12 50 41 20
www.lesgardeleslyspectacle.com



Durant l'été, les petits Morangissois ont pu s'essayer à l'art du cirque, au théâtre, à la création de bijoux, au hip-hop et bien plus encore à l'intérieur du chapiteau, au parc Saint-Michel !

Des apprentis artistes sous le chapiteau

Au mois d'août, un grand chapiteau a pris ses quartiers au parc Saint-Michel. Pendant trois semaines, il a été le théâtre de huit stages où les enfants morangissois ont pu exercer tous leurs talents. Au programme : initiation au cirque, acrylique pouring paint, théâtre, création de bijoux, chorale, danse hip-hop, percussions et violon. Le 21 août, une exposition a rendu compte du travail accompli. Chaque stage

s'est conclu par une prestation scénique devant les parents. À l'image du stage de percussions, après leurs prestations au tambour ou au djembé, les enfants sont enthousiasmés. Les trois copains qui ont participé à plusieurs stages, gardent de grands souvenirs du hip-hop et des percussions. « On a appris à se tenir sur scène, à bien regarder le public, à être coordonnés ». Mais ils ont aussi découvert d'autres disciplines,



comme le violon : « Ce n'est pas facile de faire des notes justes au début ! Mais c'est très beau ». De son côté, Damia, 6 ans, s'est plutôt intéressée aux activités manuelles. « J'ai préféré la peinture et la création de bijoux » explique-t-elle en posant fièrement avec ses créations. Du côté des parents, on admire les prestations des plus jeunes. « On est très fiers » confie une maman en sortant de la représentation.



UN BUDGET PARTICIPATIF, SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOLOGIE

La Région Île-de-France a lancé son premier budget participatif écologique et solidaire, de 500 millions d'euros sur 5 ans.

Tous les Franciliens peuvent prendre part à cette démarche citoyenne régionale, inédite en France, en votant à partir du 18 septembre 2020, pour des projets qui préservent l'environnement.

Les initiatives qui auront remporté le plus de votes en ligne seront financées par la Région.

► Pour voter, il faut simplement avoir la majorité numérique (15 ans).
Le vote en ligne aura lieu du 18 septembre au 2 octobre 2020 sur : www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique



ENCOURAGER LES ACTIONS CITOYENNES DES JEUNES

Le Département de l'Essonne souhaite valoriser l'engagement citoyen des jeunes, en renouvelant son prix citoyen pour cette deuxième édition.

L'opération met en valeur les projets et actions citoyennes portées par les Essonnais âgés de 16 à 25 ans, au bénéfice des autres. Le Département récompensera les meilleures actions en offrant jusqu'à 1 000 € en bons d'achat.

Trois thèmes sont proposés cette année :

- **Le harcèlement scolaire,**
- **La santé, un droit pour tous,**
- **L'engagement, « Je m'engage pour mes concitoyens ».**

Les jeunes Morangisais sont invités à faire part de leurs idées d'actions citoyennes à mettre en place en Essonne. Candidature à transmettre avant le 31 octobre 2020.

► Plus d'infos sur www.essonne.fr

LE COÛT DE LA CARTE IMAGINE R À LA BAISSÉ

Dans le cadre de sa politique d'aide en matière de transports scolaires, le Conseil Départemental fixe chaque année les participations annuelles des familles de collégiens pour la carte Imagine R, dont le coût s'élève à 342€* (toutes zones).

Pour l'année scolaire 2020-2021, avec l'aide du Conseil Départemental, le montant à la charge des familles Morangisaises représente :

- **171 €* pour un collégien non boursier**
- **25 €* pour un collégien boursier**

Ainsi, les familles des collégiens essonnais paieront de 32 € à 48 € de moins par rapport à l'année précédente pour les transports scolaires.

*8€ de frais de dossier non-inclus.



Les élèves du collège Michel Vignaud ont débuté leur premier jour de classe aux côtés de Madame Saux, principale de l'établissement, des équipes pédagogiques et de Madame le Maire.



C'est la rentrée au Collège Pour Mme Saux, principale du collège Michel Vignaud de Morangis, cette rentrée s'est bien déroulée malgré des parents un peu inquiets quant à la situation sanitaire. Les collégiens ont cependant fait preuve d'une adaptation étonnante face à la COVID-19, en arrivant dès le matin correctement masqués et en respectant le changement de masques au cours de la journée sans encombre. Au sein de l'établissement, le dossier est suivi de près avec l'infirmière scolaire en priorité, ainsi qu'avec les services de santé de la direction académique. Pour le moment aucun signalement de test positif. La prévention et la rigueur restent de mise dans l'enceinte de l'école. Le système «d'une classe par salle» fonctionne bien et a été conservé, la restauration scolaire a rouvert ses portes sur quelques jours et un sens de circulation est désormais imposé dans l'établissement. Des réunions régulières sont organisées entre la principale et les équipes pédagogiques, afin de s'adapter au jour le jour sur les besoins des professeurs et des élèves, pour poursuivre cette rentrée inédite dans les meilleures conditions.

COUP DE POUCE POUR LES COLLÉGIENS ESSONNIENS

Pour cette rentrée scolaire 2020-2021, 8 000 collégiens de 6^e et leurs enseignants vont recevoir gratuitement un ordinateur portable pour la suite de leur scolarité, la distribution est prévue jusqu'à décembre 2020.

Une première évaluation de l'expérimentation sera menée au printemps, si elle est concluante, le collège M. Vignaud pourra bénéficier de ce dispositif puisque l'opération sera généralisée à l'ensemble des nouveaux collégiens pour les rentrées futures.

Des ordinateurs portables gratuits pour 8 000 élèves de sixième.

**Passion Morangis,
Agir vraiment**

Une rentrée des classes inédite vient d'avoir lieu c'est avec joie que nous vous avons accompagnés. Cette rentrée est aussi celle de nos entreprises et commerces pour qui les mois à venir sont cruciaux : nous souhaitons les soutenir. Nous avons évidemment, une pensée particulière, pour tous ceux dont le quotidien reste difficile. Vous nous avez élus pour AGIR VRAIMENT. Dès notre prise de fonctions, nous avons eu à cœur d'être actifs avec des personnels municipaux motivés, avec de fortes attentes.

2 MOIS DE MANDAT : la Propreté a été notre premier souci dans une ville laissée à l'abandon. Ce doit être le début d'une prise de conscience, de l'obligation d'entretenir son trottoir, protéger l'environnement et lutter contre les incivilités ! Une attention particulière a été apportée aux familles fragilisées, confinées dans la région pour « s'évader » le temps d'une journée et pour les enfants de participer à des activités. Veiller à la santé des enfants et à l'organisation des activités scolaires et périscolaires. La nouvelle municipalité a saisi l'opportunité offerte par la Région de bénéficier du dépistage COVID-19 pour nos agents en contact avec le public et nos enfants. Des actions de renforcement scolaires gratuits pour les élèves ont été proposées et seront reconduites. Prochainement, la grande concertation multidirectionnelle sur les rythmes scolaires va être lancée ! Les recrutements de renfort de notre police municipale sont en cours. Le stationnement est un point important que nous avons pris à bras le corps. Comme nous nous y sommes engagés et après une action de sensibilisation initiée au cours de l'été, une action pour réguler les stationnements anarchiques a démarré en ville. Nous veillerons à ce que notre programme soit tenu. Bonne rentrée à tous !

• Élus de la liste : « Passion Morangis, Agir vraiment », www.passion-morangis.com - 01 69 34 88 92 •

MorangisPour Tous

Les 5 élus du groupe Morangis pour Tous, remercient tous les Morangisais (es) qui nous ont accordé leur suffrage, le 28 juin dernier. La démocratie des urnes a rendu son verdict et nous l'acceptons, malgré le taux très important d'abstentions. Félicitations républicaines à la nouvelle équipe. Pour autant, le groupe MPT sera mobilisé pour les 6 prochaines années afin de veiller et de préserver la qualité du bon vivre-ensemble que notre équipe a su créer durant les 12 dernières années. Nous serons présents et disponibles pour chaque habitant afin de porter leurs propositions et leurs remarques sur la gestion de la nouvelle équipe. Lors du Conseil municipal du 20 juin, nous avons fait remarquer la très bonne gestion de l'équipe précédente conduite par P. Noury. En effet, le Compte Administratif 2019 en est le reflet avec un excédent positif de 5 369 419€. Cet excédent exceptionnel devrait permettre d'éviter les deux grands dangers des finances publiques : le recours massif aux emprunts et son corollaire, la hausse des impôts locaux durant la durée de cette mandature. Nous serons très vigilants sur ces deux aspects. Mais déjà, les premiers éléments décidés dans ce 2ème Conseil municipal ne sont pas de nature à nous rassurer sur la future gestion des deniers publics : la nouvelle équipe s'est votée une augmentation globale de 10% des indemnités des élus, soit +15 000€/an.

• Élus de la liste : « Morangis Pour Tous », Michel Signarbieux - Zohra Tualbi - André Pereira - Mathilde Goujon - Arnaud N'Dong Essono •

**Une nouvelle énergie
pour Morangis**

Chères Morangisaises, chers Morangisais, Après des élections quelques peu inhabituelles, le nouveau conseil municipal élu au 28 juin 2020 s'est installé le samedi 04 juillet 2020. Nous entendons être une opposition constructive, c'est-à-dire mobilisée, dynamique et entreprenante tant les sujets sont nombreux pour notre commune. • Arrêter l'urbanisation débridée de notre commune, plus particulièrement les 800 logements de la Zone des Sables inscrits dans le PLU. • Intensifier le travail pour obtenir une gare voyageur à Morangis sur la ligne 14 en lien avec la population et les élus locaux voisins. • Engager une réflexion globale sur la voirie et la circulation à Morangis qui devient chaotique. • Veiller à maintenir l'équilibre financier de la commune, laquelle est endettée à hauteur de 1679€/habitant alors que la moyenne nationale est de 954€. Au-delà de ces sujets, le COVID-19 et ses conséquences imposent à l'ensemble des élus, quelle que soit leur orientation politique, de faire front commun pour assurer dans les meilleures conditions, la vie de notre commune. Une volonté de travail collaboratif pour l'intérêt des Morangisais qui semble échapper au Maire et à son équipe, figés dans les vieilles pratiques : • En témoigne leur refus de nous voir siéger aux commissions importantes et sensibles telles que les commissions d'appels d'offres et la commission du C.C.A.S... • La nomination de complaisance au détriment des compétences d'élus de la majorité au sein de syndicats intercommunaux, qui en ignorent les compétences et le fonctionnement... Espérons enfin que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de plus de 20 000€/an consacrée aux indemnités des élus votée par le Maire et son équipe, aura pour effet une implication à la hauteur des enjeux, car pour le moment force est de constater, un faux départ de cette nouvelle équipe.

• Élus de la liste : « Une nouvelle énergie pour Morangis », Carole Personnier - Xavier dugoin - 07 67 70 98 98 •

Principales décisions

Conseil municipal
du 4 juillet 2020

CONSEIL MUNICIPAL

- Brigitte Vermillet a été élue Maire de Morangis à la majorité absolue.
- Le Conseil municipal a pris acte de la Charte de l' élu local.
- Le nombre d'adjoints au Maire a été fixé à neuf.
- Les adjoints au Maire suivants ont été élus à la majorité absolue : Monique Cancalon, Jean-Marc Dufour, Marie Hamidou, Robert Ally, Jeannette Brazda, Jean-Jacques Legrand, Quynh Ngo, Pascal Leroy, Martine Musa.
- Jean-Marc Dufour a été élu conseiller territorial à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.
- Marie Hamidou, Laureen Oliveres, Emma Di Mambro, Caroline Delaire, Albert Biossi et Mathilde Goujon ont été élus membres du Comité de la Caisse des écoles. Le Conseil municipal prend acte que les six membres élus par les sociétés le 28 janvier 2019 sont maintenus dans leurs fonctions.
- Le nombre de conseillers municipaux siégeant au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé à six. Le nombre de représentants de la société civile est également fixé à six.

Conseil municipal
du 20 juillet 2020

FINANCES

- Le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2019 du budget principal ont été approuvés.
- Le Conseil municipal a repris en dépense d'investissement la somme de 1 763 491,19 € au compte D001 (solde déficitaire d'investissement reporté) et a affecté le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élevant à 6 793 552,77 € de la manière suivante : 5 369 419,08€ en recette de fonctionnement au compte R002 (solde excédentaire de fonctionnement reporté), 1 424 133,69 € en recette d'investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

Prochains conseils municipaux
Lundis 21 septembre,
9 novembre et
7 décembre 2020
20h30 / Espace Saint-Michel

**INDEMNITÉS DE
FONCTION DES ÉLUS**

Dans un souci de transparence, une délibération du Conseil municipal récapitule l'ensemble des indemnités susceptibles d'être allouées aux élus municipaux. L'enveloppe globale indemnitaire maximale est déterminée selon la strate démographique de la commune et fixée à 12 154,42€ mensuels pour Morangis. Madame le Maire a demandé de façon expresse à ne pas bénéficier de l'indemnité maximale mensuelle (fixée à 2 528,11€) et les adjoints ont fait de même (montant maximal 1069,59€). Le Maire perçoit 1 536,31€ brut ; les 9 Maires-adjoints 816,77€ brut et 14 Conseillers municipaux délégués 233,36€ brut. Soit un total de 12 154,28€ et un coût pour les 26 élus de la majorité municipale d'1€ par habitant et par mois.

FONCTIONNEMENT

- Le nombre de commissions municipales a été fixé à quatre : commission finances et urbanisme; commission cadre de vie, patrimoine et sécurité; commission éducation et citoyenneté; commission services à la population. Les membres de ces commissions ont été élus.
- Les membres de la commission d'appel d'offre (CAO) ont été élus : Brigitte Vermillet, Présidente et les membres titulaires : Robert Ally, Michel Riegert, Jean-Marc Dufour, Quynh Ngo, Michel Signarbieux.
- Robert Ally (titulaire) et Michel Riegert (suppléant) ont été désignés comme représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Métropole du Grand Paris.
- Monique Cancalon, Philomène Pinto, Samira El Haddad, Laureen Oliveres, Caroline Delaire et Zohra Tualbi ont été élues membres administrateurs du CCAS.

AGENDA

SEPTEMBRE

Jeudi 17

Atelier d'écriture

Médiathèque
16h / Résidence Arpavie
G. Fontaine
Gratuit

Vendredi 18

Fête des voisins

Inscriptions au 01 64 54 28 28
ou sur www.morangis91.com

Samedi 19

Inscriptions vide-greniers

Comité des fêtes
9h-12h30 et 14h30-16h
Espace Saint-Michel
*Sous réserve des places
disponibles*

Fête de la rentrée

Médiathèque
11h : Brunch présentation
des nouveautés
15h : Atelier Land Art
Toute la journée : expo photo,
distribution de sacs surprises...
Médiathèque
Ouvert à tous

Stage de danses en ligne

A2Dances & Loisirs
14h / Gymnase Fl. Arthaud
15€ par pers. (5€ adh.)
Inscrip. : a2danse91@gmail.com

SEPTEMBRE

19 et 20

Journées du patrimoine

14h-18h30 : Visites
14h30 et 16h Visites guidées
Église Saint-Michel
Entrée gratuite

Dimanche 20

Brunch lecture

11h / Espace Saint-Michel
Entrée gratuite
Collation offerte

Lundi 21

Conseil municipal

20h30 / Espace Saint-Michel
Ouvert à tous

Du 25 au 27 septembre Fête de la Saint-Michel

Vendredi 25

Feu d'artifice

Dès 20h
Parc Saint-Michel
Ouvert à tous

Samedi 26

Après-midi à la ferme

Comité des fêtes
13h30-18h30
Parc Saint-Michel
Ouvert à tous

Dimanche 27

Vide-greniers

Comité des fêtes
9h-18h / Parvis de
l'Hôtel-de-Ville,
de l'espace P. Amoyal,
av. de la République

OCTOBRE

Dimanche 4

Brunch sciences

MJC Relief
11h / Espace Saint-Michel
Entrée gratuite
Collation offerte

Du 5 au 10

Semaine bleue

Ateliers gratuits, sur inscription
au Guichet unique ou
au 01 64 54 28 28
Détail du programme page 15

Mardi 13

Conférence filmée

Civilisations du monde
14h30 / Espace Saint-Michel
7€ avec collation

Mercredi 14

Thé dansant

Comité des fêtes
14h / Espace Pierre Amoyal
10€ avec collation

Jeudi 15

Tournoi de billard

17h30 et 19h30
Gymnase Cl. Bigot
Ouvert à tous

Dimanche 18

Spectacle 0-3 ans

11h / Espace P. Amoyal
Lieu sous réserve
Entrée gratuite

Du 19 au 23

Stage multisports

9/14 ans
Inscriptions sur le Portail
morangissois

Samedi 31

Soirée Halloween

Comité des fêtes
20h30 / Espace Pierre Amoyal
6€/adulte et 3€/- de 12 ans

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er}

Cérémonie des couleurs

11h / Cimetière

Dimanche 8

Brunch musique

École de musique
11h / Espace Saint-Michel
Entrée gratuite
Collation offerte

Lundi 9

Conseil municipal

20h30 / Espace Saint-Michel

Mardi 10

Conférence filmée

Civilisations du monde
14h30 / Espace Saint-Michel
7€ avec collation

Mercredi 11

Cérémonie commémorative

11h / Parvis de l'Hôtel-de-Ville

Dimanche 15

Roller Party

14h -17h / Gymnase Cl. Bigot
Entrée gratuite



Retrouvez l'agenda
complet sur le site:
www.morangis91.com

NOVEMBRE

Du 16 au 22

Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)

Programmation à venir

Mercredi 18

Thé dansant

Comité des fêtes
14h / Espace P. Amoyal
10€ avec collation

Du 20 au 22

Tournoi de billard

Toute la journée
Gymnase Cl. Bigot
Ouvert à tous

Samedi 21

Festival des solidarités

MJC Relief
Espace Saint-Michel

DÉCEMBRE

Samedi 5

Cérémonie des anciens combattants

11h / Parvis de l'Hôtel-de-Ville

Lundi 7

Conseil municipal

20h30 / Espace Saint-Michel

Mercredi 9

Thé dansant

Comité des fêtes
14h / Espace Pierre Amoyal
10€ avec collation

12 et 13

Marché de Noël

Espace et parc Saint-Michel
Ouvert à tous

12 et 13

Championnat régional de Tir-à-l'arc

Gymnase Cl. Bigot

Dimanche 13

Concert de Noël

École de musique
Espace P. Amoyal

Mardi 15

Conférence filmée

Civilisations du monde
14h30 / Espace Saint-Michel
7€ avec collation

Samedi 19

Spectacle de Noël

Comité des fêtes
14h30 / Espace Pierre Amoyal



**Les Conférences
Les Ménages
Prévoyants sont
annulés jusqu'à
nouvel ordre.**

Du 25 au 27 septembre

Fête de la Saint Michel

Vendredi 25

Feu d'artifice

Dès 20h / Parc Saint-Michel
Ouvert à tous,
*sous réserve de l'évolution de
la situation sanitaire*

Samedi 26

Après-midi à la ferme

Comité des fêtes
13h30-18h30
Parc Saint-Michel
Ouvert à tous

Dimanche 27

Vide-greniers

Comité des fêtes
9h-18h / Parvis de
l'Hôtel-de-Ville,
de l'espace P. Amoyal,
av. de la République

